

SONDAGE FLASH RHD
les fournisseurs de la restauration hors domicile
en souffrance
Juin 2020



METHODOLOGIE

Méthodologie (1)

Consultation lancée du 11 au 15 juin 2020, auprès de 400 entreprises de l'alimentation implantées sur l'ensemble du territoire :

L'ANIA, en synergie avec l'ensemble des maillons de la filière, alerte sur la nécessité d'un soutien économique à la filière d'approvisionnement de la restauration hors domicile. L'amont de la filière a subi très lourdement la fermeture des marchés hors domicile, constituant un débouché essentiel pour tous les maillons d'approvisionnement.

Le 14 mai dernier, un plan de soutien a été présenté au bénéfice des secteurs de l'hôtellerie, restauration, évènementiel et tourisme. Il était nécessaire. Il était également incomplet car n'incluant pas les entreprises de l'amont les plus dépendantes de ceux-ci. Pour ces dernières qui, depuis le 15 mars dernier, ont parfois perdu entre 50 et 100% de leur chiffre d'affaires, la situation ne tardera pas, malgré les aides de l'Etat, à engager leur survie. Une attention particulière doit leur être apportée ;

Les marchés hors domicile sont longs et complexes. Sur la plupart des segments, le redémarrage sera très difficile (il a fallu 8 ans après la crise de 2008 pour retrouver les marchés d'avant la crise). S'y ajoute aujourd'hui une inconnue majeure liée au comportement du consommateur hors domicile, en contexte sanitaire post-COVID19 ; Dans ce contexte, sans soutien dans les mois à venir, le risque pour l'amont de la filière, extrêmement fragilisée, est celui d'un violent effet domino ;

Sans filière amont solide, sans le maillage et l'ancrage territorial des grossistes/distributeurs, des entreprises alimentaires, ce sont les conditions du redémarrage de la restauration qui seront durablement mises à mal. Et sans ce maillage et l'ancrage territorial des grossistes/distributeurs et des entreprises alimentaires, l'amont agricole va perdre un débouché majeur en termes de valorisation des productions françaises, mettant en péril certaines filières de production très liées à la restauration.

Une urgence, donc : il faut préserver et sauver une filière amont de la restauration plus que jamais mise en danger.

Méthodologie (2)

Consultation lancée du 11 au 15 juin 2020, auprès de 400 entreprises de l'alimentation implantées sur l'ensemble du territoire :

- Un échantillon de 400 entreprises répondantes au 15 juin au soir
- Près de 19 % de TPE, 58 % de PME ; 22 % d'ETI et 2 % de Grands-Groupes
- De secteurs très variés, notamment des industries : de viandes (16%) et poissons (6%) ; de transformation de fruits et légumes (13 %), de produits laitiers (10%), du grain (10%), de pain et de pâtisserie (06%), de sucre, chocolat & thé/café (7%), de plats préparés (9%), de boissons (9%) ou d'autres produits alimentaires (13%).
- Plusieurs filtres d'analyses : par taille d'entreprises, secteurs d'activité, marchés (GMS, Export ou RHD) ou régional (sous les 13 régions administratives).
- Sont analysées des questions quantitatives (choix fermés) ou qualitatives (sous formes « verbatims », sur des sujets variés : mesures de soutien à l'activité ou à l'investissement, bonnes pratiques d'entreprises...).

La crise du COVID19, vue en juin par les IAA en RHD en 4 points (1)

Depuis le début du confinement, un impact très négatif sur le chiffre d'affaires

1

- La RHD est complètement sinistrée. Entre mars et juin la baisse de CA en RHD déclarée atteint 57%. Pour juin, l'activité est attendue en repli de 52 %. En termes d'activité, le creux a été atteint en avril dernier, pour une baisse de 64 % du CA en RHD.
- La baisse d'activité signalé pour ce marché (*représentant près de 40 % de l'activité globale des entreprises répondantes*) a profondément affecté l'activité économique des IAA. **En terme de CA total, la baisse d'activité déclarée entre mars et juin ce chiffre à -45 %.** Pour les entreprises répondantes, très liées à la RHD, l'activité semble avoir du mal à repartir : pour juin, la baisse d'activité prévue se chiffre à 44 %. Le creux d'activité a également été atteint en avril, pour une baisse de CA estimée à près de 50 % !

Les baisses d'activités concernent tous les secteurs et tailles d'entreprises.

2

- Pour l'heure, une compensation des pertes enregistrées est envisagée pour les TPE-PME ayant perdu plus de 80 % et ce pour quelques secteurs spécifiques : productions de boissons alcooliques distillées, vinification, fabrication de cidres et de vins de fruits, fabrication de bières, malt et production de fromages sous AOP... **Ce alors que des entreprises de nombreux secteurs sont concernées** (à titre d'exemple : café, pommes de terre, charcuterie, biscuiterie, panification, fromage, plats préparés, limonades...).
- Le seuil retenu de 80 % (qui concerne 15 % des IAA) crée un effet de seuil énorme : **depuis mars, les 28 % des entreprises affichant une perte d'activité de 50 % à 80 % se retrouvent donc exclues du dispositif actuellement envisagé.**

La crise du COVID19, vue en juin par les IAA en RHD en 4 points (1)

Des entreprises dans la tourmente, qui craignent pour la pérennité de leur activité : une menace directe pour l'emploi dans les territoires !

3

- Les entreprises en RHD subissent et subiront les effets d'un double choc d'offre et de demande : un arrêt net de la production et des marchés et une baisse probable de la consommation, dans un contexte de pouvoir d'achat durablement contraint.
- Seule une politique économique de soutien permettra la stabilisation des activités et la préservation des emplois. Pour 87 % des entreprises sondées, les choix du gouvernement en matière de politique publique conditionneront la pérennité des activités. Sans une politique industrielle volontariste, 43 % des entreprises (notamment les TPE-PME) mettent en avant une aggravation de leur situation de trésorerie, pouvant conduire à des défaillances d'entreprises, tandis que 32 % des entreprises jugeront opportun le recours aux licenciements économiques.

Pour rendre possible une reprise globale d'activité, la restauration aura besoin de tous ses fournisseurs

4

- Il est impératif d'étendre les mesures de soutien prévues pour les CHR aux entreprises alimentaires qui sont les premiers à les approvisionner. Les entreprises alimentaires, participant en effet à la vitalité des territoires en lien avec le monde agricole et au rayonnement de la gastronomie française : elles permettent à nos restaurateurs de pouvoir sourcer des produits issus de nos territoires et savoir-faire. Elles sont garantes de la souveraineté alimentaire de notre pays.
- En cohérence, dans cette vision filière, la filière amont des marchés de CHD doit bénéficier du maintien de l'accompagnement spécifique (chômage partiel et exonération de charges), pour les mêmes motifs et contexte que le maillon de la restauration et de l'hôtellerie.

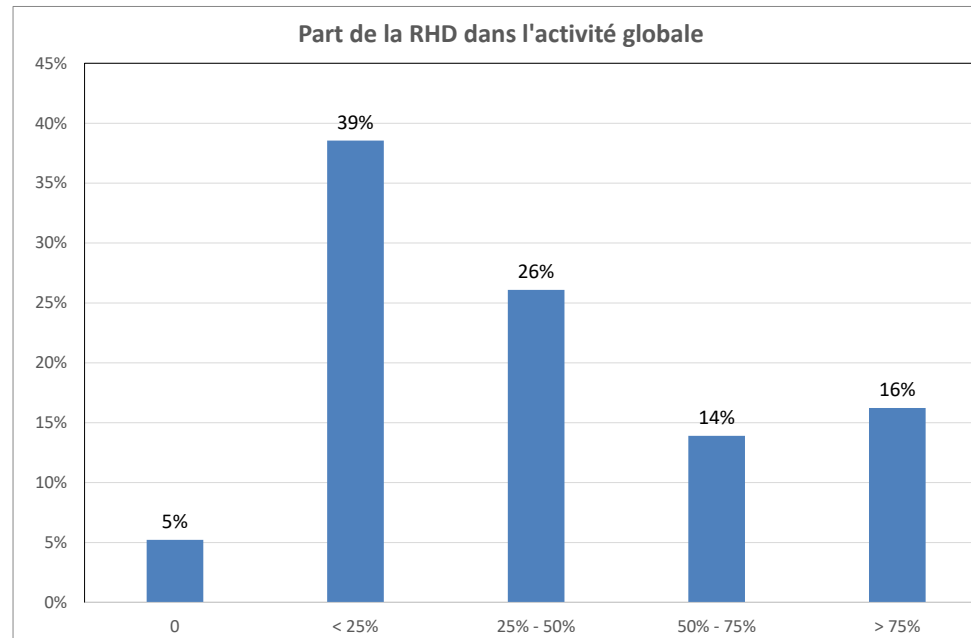
1- IMPACT SUR L'ACTIVITE DES IAA EN RHD:
*TAUX D'ACTIVITÉ, TENDANCES SUR LE CA,
IMPACTS PAR TAILLE D'ENTREPRISES*

1- Impact sur l'activité des IAA (1)

Question quantitative : Quelle est la part de la RHD dans votre activité ?

Analyse globale

- L'activité liée à la RHD est stratégique pour bon nombre d'entreprises. Parmi les entreprises répondantes, le poids de la RHD dans l'activité globale est de 38 %.
- Pour 16 % des entreprises, ce poids excède 75 %. La chute d'activité enregistrée sur ce marché a donc un impact très important sur la santé économique et financière actuelle des IAA.



1- Impact sur l'activité des IAA (1)

Question quantitative : De mars à juin : quelle a été l'évolution de votre CA ? *Analyse globale et par taille d'entreprise*

- Depuis le début de la crise, les entreprises mettent en avant de très importantes pertes d'activité. Au global, 42 % des entreprises signalent une perte d'activité supérieure à 50 %. La perte de CA excède 80 % dans 15 % des cas (tableau 1).
- Des disparités importantes par taille d'entreprise. La population de TPE-PME est la plus affectée : les pertes de CA déclarées sont les plus fortes (tableau 3). Une proportion significative d'entreprise signale une baisse de CA comprise entre 50 % et 80 % : 26 % pour les PME et 38 % pour les TPE, nettement plus forte que celle de la tranche 80%-100%. Depuis mars, les TPE répondantes signalent une perte d'activité globale de 54 % (-37 % pour les PME). Pour ces entreprises, la situation semble même se détériorer sur la période la plus récente.

Tableau 1 : Perte de CA global, analyse en %

Perte de CA global entre mars et juin 2020					
Perte observée	Mars	Avril	Mai	Juin (prev)	Mars - Juin
Pert inf à 50 %	65%	52%	57%	58%	58%
Perte sup à 50 %	35%	48%	43%	42%	42%
dont perte sup à 80 %	11%	20%	16%	13%	15%

Tableau 2 : Perte de CA, analyse par taille d'entreprise

Perte au mois le mois	Perte de CA depuis le début de la crise (PME), en % du nb d'entreprise total			Evaluation de la perte de CA depuis le début de la crise (TPE), en % du nb d'entreprise total		
	PME (inf à 50 %)	PME (entre 50 % et 80 %)	PME (entre 80 % et 100 %)	TPE (inf à 50 %)	TPE (entre 50 % et 80 %)	TPE (entre 80 % et 100 %)
Mars	78%	19%	4%	50%	50%	0%
Avril	63%	26%	11%	33%	33%	33%
Mai	67%	30%	4%	50%	33%	17%
Juin	70%	30%	0%	33%	33%	33%
Mars-juin	69%	26%	5%	42%	38%	21%

Tableau 3 : Perte d'activité déclarée depuis mars

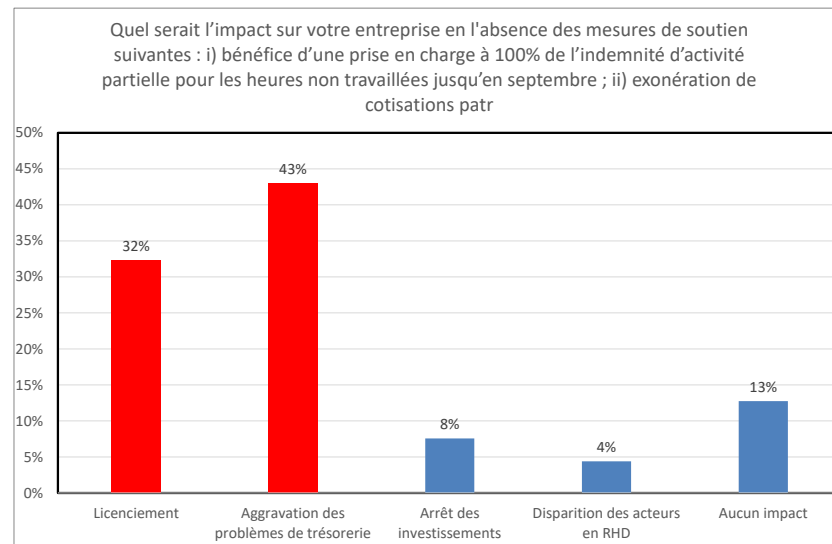
Evaluation de la perte de CA depuis le début de la crise			
	PME	TPE	Ensemble (baromètre n°3)
Mars	-34%	-45%	-14%
Avril	-42%	-59%	-27%
Mai	-38%	-51%	-25%
Juin	-35%	-62%	-
Mars-juin	-37%	-54%	-

2/ QUELLE SORTIE DE CRISE POUR LES IAA EN RHD ? *QUELS BESOINS À COURT TERME ET MOYEN TERME ?*

4 - Quels sont les besoins des entreprises en sortie de crise ? (3)

- Dans ce contexte de crise, les entreprises formulent plusieurs craintes. La plus manifeste : une contraction du marché via une disparition sèche des acteurs (pour 18 % des répondants), pouvant conduire à une tension sur l'offre via une réduction de la diversité des produits.
- Des tensions sur la consommation et la demande, dans un contexte d'arbitrages liés à une probable contraction du pouvoir d'achat (pour 24 %) des répondants.
- Si aucune mesure de soutien n'est prise pour les entreprises en RHD, l'impact en terme de trésorerie pourrait être important. 32 % des entreprises envisagent des licenciements dans les mois à venir.

Quelles sont vos craintes pour les mois à venir ?			
<i>Facteurs d'évolution</i>	Ensemble	TPE	PME
Contraction du marché en restauration commerciale	37%	31%	38%
Diminution des budgets des achats liés à des arbitrages de surcoûts en restauration	19%	23%	17%
Impossibilité de passer des prix à la hausse malgré des surcoûts au maillon transformation	20%	15%	20%
Perte de pouvoir d'achats des consommateurs et arbitrages budgétaires	24%	31%	25%



Témoignages d'entreprises en RHD : comment envisagez-vous la suite de votre activité ?

L'activité en RHD (sociale et commerciale) ne sera que très "douce" et progressive donc très lente pendant les mois à venir, Sans soutien dans le temps et durant toute cette future période, notre effectif actuel pourrait ne pas pouvoir être maintenu

Si la restauration ne reprend pas rapidement, la situation va devenir compliquée. L'exonération des cotisations patronales et la prise en charge de l'activité partielle nous assureraient de ne pas envisager de suppression de poste si le besoin se faisait sentir .

Notre société familiale a 32 ans. Elle a toujours été gérée sagement. Aujourd'hui nous nous sentons abandonnés. Nous avons assuré la continuité des livraisons dans les Hôpitaux de la région et dans les Epahd. Service assuré à 100% pour la livraison de nos produits ultra frais durant le confinement (légumes frais prêts à l'emploi). La non prise en compte de notre exposition (100% RHF) ni des efforts réalisés seraient incompréhensible. Les annulations de charges sont indispensables ainsi que le maintien du chômage partiel.

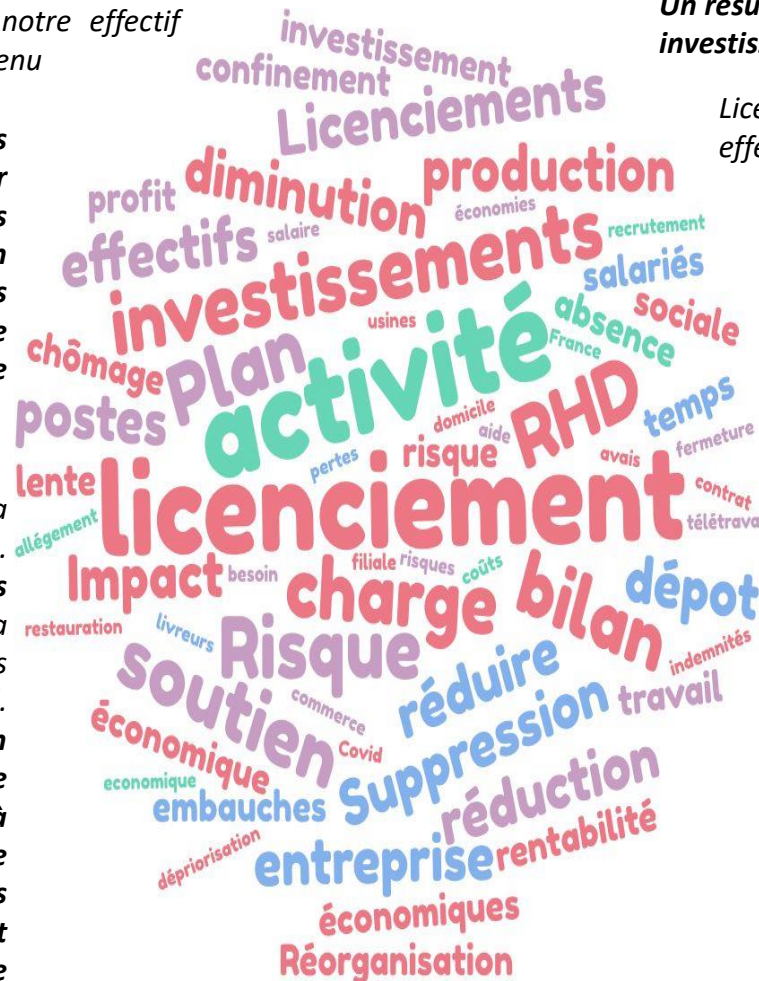
Nous serions contraints de réduire notre personnel actuellement de 80 personnes ETP et de stopper les investissements.

Un résultat négatif en fin d'année et un gel des investissements et des embauches.

Licenciement en septembre de 30 % des effectifs si pas de reprise

L'éligibilité à ces mesures pour les seules entreprises qui ont perdu plus de 80% de CA sur cette période pose deux problèmes fondamentaux : 1) Cela crée un effet de seuil énorme : dans notre cas, nous avons perdu 67% du CA et nous aurions le droit à aucune de ces aides. Sauf qu'une entreprise qui perd 67% de son CA ne peut maintenir l'emploi sans aides! Surtout dans un secteur comme le notre qui nécessite d'énormes investissements et donc des coûts fixes importants 2) Cela donne un avantage aux entreprises qui ont fermé au pire moment de la crise et plombe celles qui ont décidé de continuer à travailler et à facturer...

Nous demandons une prise en charge du chômage partiel sur la base des modalités accordées au début de la pandémie et encore accordées à la restauration



MERCI POUR VOS RETOURS !

Cette synthèse sera également partagée avec les décideurs politiques pertinents pour leur permettre de prendre en compte vos besoins et problèmes dans la définition et la mise en œuvre des mesures de relance d'activité.

Nous vous adressons nos encouragements et nos remerciements les plus vifs dans la période difficile que vous traversez.

Contact

Stéphane Dahmani

Directeur économie

sdahmani@ania.net

Association Nationale des Industries Alimentaires

9 boulevard Malesherbes

75008 Paris

+33 (0)1 53 83 86 00

www.ania.net

